



Sèvremoine

Carrière des 4 Etalons : une décision fin juin

Lors du dernier conseil de Sèvremoine, il a de nouveau été question de l'agrandissement de la carrière des 4 Etalons à Saint-André-de-la-Marche. Un avis défavorable avait été donné en fin d'année dernière. Une commission va se pencher sur le sujet.

La carrière des 4 Etalons permet

d'exploiter un gisement de gabbro sur une profondeur de 70 m. Elle produit des matériaux de construction et fabrique sur place, en centrale, bétons et enrobés. Le 27 octobre 2016, lors du conseil municipal de Sèvremoine, les élus avaient donné un avis défavorable à son extension. Le maire et Jean-Louis Martin avaient déclaré que « le délai était trop court

pour bien étudier la question. » Or, précédemment, la commune déléguée de Saint-André avait émis un avis favorable avec des réserves. Il y avait eu enquête publique ; le commissaire enquêteur a livré ses conclusions. « Ce projet permet d'approvisionner les PME locales tout en maintenant l'emploi local. Cette extension a une empreinte environnementale moins pénalisante que la création d'une nouvelle carrière ».



La carrière des 4 Etalons approvisionne les PME du Choletais et des Mauges.

Un temps de réflexion

Il a donné un avis favorable sans restriction à l'extension Est (18,9 ha). De même pour l'extension Sud (6,9 ha), un avis favorable est donné sous réserves de ne pas engager les travaux avant la décision de la Cour d'appel administrative sur le Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-André et de réaliser une étude objective d'un redéploiement optimisé des installations au Sud de la carrière actuelle. Prenant en compte ces nouvelles données, le conseil de Sèvremoine décide de rédiger au plus vite les zonages et s'accorde un temps de réflexion afin de former une commission qui prendra une décision d'ici fin juin.

Le Courrier de l'Ouest – Samedi 18 février 2017